



LES NOTES DE SUD

Solutions fondées sur la Nature : une réponse aux enjeux de biodiversité, climat et développement

Le concept des “solutions fondées sur la nature” (SfN) a émergé en 2009 à l’occasion de la COP15 Climat, à Copenhague, sous l’impulsion de l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Portées jusque dans l’Accord de Paris, les SfN ont été officiellement définies en 2016. À l’heure où le Congrès mondial de la nature de l’UICN se tient à Marseille du 3 au 11 septembre 2021, quelles sont ces SfN et comment répondent-elles à la fois aux enjeux climatiques et de préservation de la biodiversité ?



© PPL-Alexis Huguet

Apiculture au Burkina Faso.

1 QU'EST-CE QU'UNE SOLUTION FONDÉE SUR LA NATURE ?

Les solutions fondées sur la nature sont définies comme les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité¹.

Un projet de SfN doit ainsi présenter deux composantes indispensables :

1. Assurer le bien-être humain en contribuant directement à un ou plusieurs défis de société que sont l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, la réduction des risques naturels, le développement socio-économique, la santé humaine, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau ;
2. Présenter des bénéfices pour la biodiversité grâce à des actions de préservation, de restauration et/ou de gestion durable d'écosystèmes englobant de nombreux concepts associés tels que la restauration écologique, les infrastructures vertes ou la gestion intégrée des écosystèmes.

Certaines approches ne sont pas considérées comme des SfN malgré leur proximité avec le monde naturel :

- **Les solutions dérivées de la nature** comme les projets d'énergies renouvelables, qui utilisent des ressources naturelles (soleil, vent, eau, bois...) mais qui ne prennent pas en compte la préservation des écosystèmes et qui n'apportent pas de bénéfices sur la biodiversité ;
- **Les solutions inspirées de la nature** comme le biomimétisme, qui s'inspire du fonctionnement de la nature mais qui ne dépend pas du fonctionnement des écosystèmes.

SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE



DÉFIS SOCIÉTAUX

- Changements climatiques
- Approvisionnement en eau
- Santé humaine
- Sécurité alimentaire
- Réduction des risques naturels
- Développement socio-économique

Source : Cohen-Shacham E., Walters G., Janzen C. and Maginnis S. (eds.), 2016. *Nature-based Solutions to address global societal challenges*. Gland, Switzerland: IUCN. xiii + 97pp.

Étant donné la diversité des outils et des approches écologiques s'appliquant dans le champ des SfN et compte tenu de la popularité grandissante de ce concept, il apparaît nécessaire de le préciser pour les organisations qui souhaitent l'utiliser et de l'illustrer par des retours d'expérience.

LE STANDARD MONDIAL POUR LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

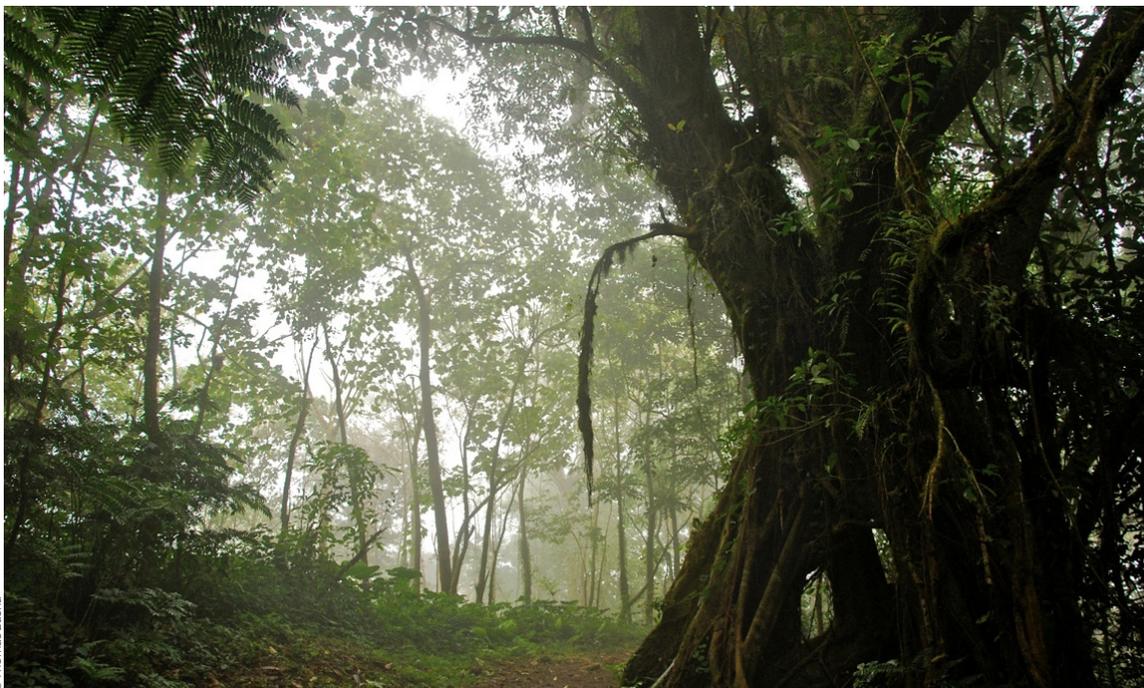
Développé par plus de 800 expert-e-s de l'UICN en 2020, ce standard vise à identifier les projets de Solutions fondées sur la nature, à établir un langage commun entre les différents utilisateur-ric-e-s de ce concept ainsi qu'à évaluer les projets de solutions fondées sur la nature.

Composé de huit critères et de vingt-huit indicateurs, il peut être utilisé par les porteurs de projets comme

les financeurs, aussi bien dans le montage et la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature qu'une fois les projets terminés.

Ce standard permet de s'assurer que des SfN répondent aux nombreux défis du XXI^e siècle, dont l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques².

1. UICN, 2016. *Motion 77 : définition des solutions fondées sur la nature*
2. <https://bit.ly/2Y9LOfH>



© Thomas Bacha

Préservation des forêts au Cameroun.

2 LE RECOURS AUX SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE EN RÉPONSE AUX INTERACTIONS CLIMAT-BIODIVERSITÉ

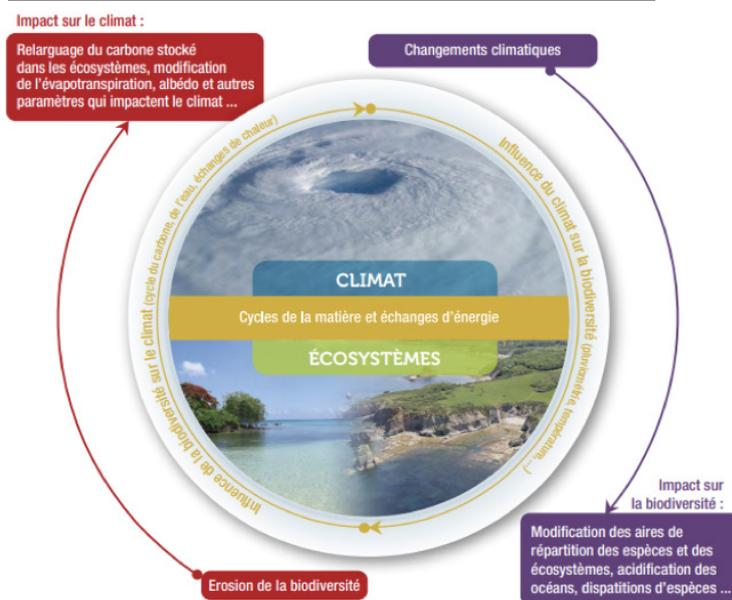
De nombreuses rétroactions et interdépendances existent entre la biodiversité et le climat. Le climat a une influence sur les écosystèmes (température, pluviométrie), alors que la biodiversité a réciproquement une influence sur le climat local et global de par le service de régulation rendu par les écosystèmes (puits et réserves de carbone, régulation des écarts thermiques, stabilisation des microclimats, etc.).

Les deux crises que nous vivons actuellement – des changements climatiques et de l'érosion de la biodiversité – s'affectent donc mutuellement et se renforcent, nuisant plus fortement au développement humain. « Plus précisément, de récentes études scientifiques estiment que 25 % des espèces pourraient disparaître à cause des changements climatiques d'ici 2050² ».

Lors de l'Accord de Paris adopté durant la COP21 de la CCNUCC, le rôle des écosystèmes naturels (dont les forêts ou les océans) a été reconnu dans l'absorption des émissions de carbone et l'appui à l'adaptation des sociétés aux changements climatiques. L'intégrité des écosystèmes et la protection de la biodiversité doivent ainsi être garanties pour atteindre les objectifs de lutte contre les changements climatiques.

En effet, les SfN peuvent contribuer à l'atténuation des changements climatiques car de nombreux écosystèmes captent et stockent du carbone comme les mangroves ou les forêts. Un projet de restauration de mangroves peut ainsi permettre de contribuer à l'atténuation des changements climatiques. Au niveau mondial, environ la moitié des émissions de CO₂ anthropiques annuelles sont absorbées par les écosystèmes naturels³ et selon les experts du GIEC,

LES INTERACTIONS BIODIVERSITÉ-CLIMAT



Source : UICN France (2018). *Les solutions fondées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques et réduire les risques naturels en France*. Paris, France

« stopper la destruction et la dégradation des milieux naturels et garantir leur préservation permettrait de couvrir jusqu'à un tiers des besoins de captation du carbone d'ici 2030⁴ ».

De plus, les SfN peuvent aussi jouer un rôle majeur dans l'adaptation des territoires face aux risques naturels exacerbés par les changements climatiques. Par exemple, la renaturation de berges peut permettre de lutter contre les risques d'inondation, des écosystèmes sains et fonctionnels

2. UICN France (2016). *Des solutions fondées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques*. Paris, France.

3. Commission européenne, 2009. *Le rôle de la nature dans le changement climatique*.

4. UICN France (2016). *Des solutions fondées sur la nature pour lutter contre les changements climatiques*. Paris, France.

pouvant agir comme des barrières naturelles. La préservation de peuplements forestiers diversifiés (composition spécifique, structure d'âge et du sous-bois, structure multi-strate verticale) permet également d'assurer une protection globale contre les risques naturels (gravitaires, incendie et tempête). Etant donné les incertitudes concernant les impacts des changements climatiques, miser sur les solutions fondées sur la nature renforce « les capacités de résilience des écosystèmes face à un environnement changeant⁵ ». Lors du Congrès mondial de la nature d'Hawaï en 2016, une motion⁶ a notamment été adoptée pour encourager les

États à intégrer les SfN dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques.

Les SfN sont donc un outil permettant la synergie entre les enjeux liés aux changements climatiques, à la lutte contre l'érosion de la biodiversité et l'atteinte des objectifs de développement durable. En effet, outre les avantages pour la biodiversité, les SfN apportent des co-bénéfices multiples comme la préservation du patrimoine naturel (maintien de la qualité des paysages, amélioration du cadre de vie, maintien et création de nouvelles activités économiques), permettant de rassembler les acteurs d'un territoire.

RETOURS D'EXPÉRIENCES

La restauration et la gestion durable de la forêt en Équateur pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques⁷

En Équateur, un des pays d'Amérique du Sud avec le plus fort taux de déforestation, un propriétaire individuel a réussi à restaurer dix hectares de forêts, afin d'améliorer la résilience de cette terre forestière aux impacts des changements climatiques (réchauffement, épisodes de sécheresses, maladies, etc.). Mis en œuvre de façon autodidacte, par une succession de phases de tests et d'observation, ce projet offre de multiples bénéfices pour le climat (refroidissement de l'air, rétention de l'humidité du sol par l'accumulation de matières organiques, régulation du cycle de l'eau) et pour la biodiversité (refuge pour la faune, pollinisation avec les abeilles, etc.). Un gain net de biodiversité est apporté par la plantation de quinze variétés forestières

autochtones dont quatre classées en danger sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Ce projet assure également une source de revenus durable au propriétaire et à sa famille grâce aux services d'approvisionnement et de production fournis par la forêt restaurée et a permis d'embaucher trois employés. L'engagement individuel pour la conservation de la nature à travers l'innovation et la reconnaissance de la valeur des ressources naturelles a été un facteur de réussite déterminant. Ce projet a vocation à s'intégrer pleinement dans le territoire équatorien de façon pérenne en étant répliqué à l'échelle du pays et en étant adopté comme une solution fondée sur la nature pour atténuer et s'adapter aux changements climatiques.

Planète Urgence restaure des écosystèmes de mangroves en Indonésie pour réduire les risques naturels⁸

Planète Urgence a lancé en mars 2020, la phase pilote du projet Merci (*Mangrove Ecosystem and Javan Rhinoceros Conservation in Indonesia*) visant à restaurer les écosystèmes de mangroves dégradés au sein et en périphérie du parc national d'Ujung Kulon. Ce projet doit contribuer à la réduction des risques naturels fréquents dans la zone (éruptions volcaniques, tremblements de terre et tsunamis), mais également à la préservation du rhinocéros de Java, classé en danger critique d'extinction (liste rouge des espèces menacées de l'UICN). C'est en réponse à ce double objectif que ce projet de restauration des habitats dégradés a été conçu, tout en veillant à fournir des ressources halieutiques aux communautés locales, afin de ne pas les conduire à des déplacements induisant une destruction accrue d'habitats, parfois au sein même du parc national. Il permet un gain net de biodiversité par la plantation de quatorze espèces

locales contribuant à la conservation du rhinocéros de Java et permet la génération de revenus par le développement d'une activité aquacole d'élevage de crabes au sein des mangroves. Afin de mettre en place une gouvernance inclusive, Planète Urgence s'est associée à l'organisation Alabama qui travaille avec les communautés locales afin de les impliquer dans la protection du littoral de la zone. Conçu dans une perspective de long terme, la gestion du projet est adaptative et comprend la mise en place de mesures d'évaluation, de suivi et une stratégie d'adaptation en fonction des changements globaux. Il vise donc à inciter à une mise en œuvre sur le long terme et sur une emprise géographique importante, notamment *via* l'identification des principales parties prenantes du territoire et de leur intégration au sein du projet (parc national, agences gouvernementales, commune, groupes communautaires, etc.).

5. UICN France (2015). *Changement climatique et risques naturels dans les montagnes tempérées*. Paris, France, p.29.

6. <https://bit.ly/3DyyEt0>

7. Cohen-Shacham, E., Walters, G., Janzen, C. and Maginnis, S. (eds.) (2016). *Nature-based Solutions to address global societal challenges*. Gland, Switzerland: IUCN, pp. 55-58 : <https://bit.ly/38oOYxT>

CONCLUSION

L'agenda 2021 est d'ores et déjà en faveur des synergies biodiversité et climat avec le Congrès mondial de la nature de l'UICN organisé en septembre 2021 à Marseille, la COP26 Climat en novembre en Ecosse et la prochaine COP15 Biodiversité qui doit permettre l'adoption du prochain cadre mondial sur la biodiversité. Les SfN sont donc une approche

à valoriser lors de ces temps forts en faveur d'une action environnementale conjointe et pourraient être intégrées dans les contributions nationales pour renforcer les synergies entre climat et biodiversité dans la mise en œuvre des objectifs adoptés lors de ces sommets.

EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'informations sur les SfN et des exemples de projets déjà existants en France, le Comité français de l'UICN produit depuis plusieurs années des recueils de retours d'expériences concrets de SfN pour la lutte contre les CC :

➤ <https://bit.ly/38m3hU5>

➤ <https://bit.ly/3kAys3E>

➤ <https://bit.ly/3joWEXk>



Cette publication est réalisée par la commission Climat et développement (CCD) de Coordination SUD en partenariat avec le Comité français de l'UICN.

Depuis 2007, et face à l'intensification des conséquences de la crise climatique dans les pays les plus vulnérables, les ONG membres de Coordination SUD qui travaillent sur le climat se sont réunies au sein de la CCD. Elles ont pour objectif de favoriser l'intégration des enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, en lien avec les objectifs de développement durable, dans les projets de développement. À cette fin, ses membres agissent par :

1. Le renforcement des capacités des acteurs du développement ;

2. La production de savoir en lien avec le monde de la recherche ;

3. La construction de positionnement commun pour une communication et un plaidoyer efficace auprès des décideuses et décideurs français-e-s et européen-ne-s ;

4. Le partage et la capitalisation sur les expériences de chacun-e.

Elle regroupe les organisations suivantes : 4D, Action Contre la Faim, ActionAid France-Peuples Solidaires, Acting for Life, Agrisud International, ATD Quart Monde, Association La Voûte Nubienne, AVSF, Bolivia Inti-Sud Soleil, CARE France, CARI, CRID, Électriciens Sans Frontières, Entrepreneurs du Monde,

Fondation France Libertés, Fondation GoodPlanet, Fondem, Forim, France Volontaires, Geres, Gret, Initiative Développement, Oxfam France, Planète Urgence et WWF, ainsi que les organisations invitées : all4trees, Coalition Eau, Croix-Rouge française, RAC-France, RePR.

Contact : Lucas Winkelmann (Geres)
Email : l.winkelmann@geres.eu
Site web : www.coordinationsud.org

Cette note a été rédigée par Magali Pausin, Nicolas Salaün, Nicolas Rodrigues et Clémentine Azam (UICN Comité Français) avec la contribution d'Agathe Benfredj Zaleski (Planète Urgence).



ÉDITEUR COORDINATION SUD
14 passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Olivier Bruyeron
Rédacteur en chef : Reynald Bilon - Coordinatrice : Bénédicte Bimoko
Graphisme : Benjamin Madelaine
Dépôt légal à parution ISSN 2558-6815

Cette note est réalisée avec le soutien de l'AFD. Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.

